



2021-12-23  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PAPINEAU  
MUNICIPALITÉ DE NAMUR

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 23 décembre 2021 à 19 h 16 suivant l'arrêté ministériel 2020-004 en date du 15 mars 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux autorisant les municipalités à tenir les séances du conseil à huis clos et autorisant les élus à y participer par tout moyen de communication et à laquelle sont présents les membres suivants :

M. MARTIN MEILLEUR                      M. GUY GAUTHIER                      M. SÉBASTIEN DESORMEAUX  
M. SÉBASTIEN DAUDLIN                      M. BRADFORD COOKE                      M<sup>ME</sup> JOSÉE DUPUIS

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence du Maire, M. GILBERT DARDEL  
La Directrice générale/ Secrétaire-trésorière, M<sup>ME</sup> MARIE-PIER LALONDE GIRARD est aussi présente.

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

**ORDRE DU JOUR**

➤ Adoption de l'ordre du jour

**Résolutions :**

- Appropriation d'une somme du surplus libre
- Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- Levée de la séance

\* \* \* \* \*

**2021-12-237      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE                      L'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

**2021-12-238      APPROPRIATION D'UNE SOMME DU SURPLUS LIBRE**

CONSIDÉRANT les dépenses imprévues durant l'année 2021;

CONSIDÉRANT qu'il faut s'approprier un montant de 60 000 \$ du surplus libre afin de terminer l'année;

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QU'                      Un montant de 60 000 \$ soit approprié au budget 2021 afin de terminer l'année.

Adoptée à l'unanimité

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR**

**2021-12-239      LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Sébastien Daudlin

QUE                      La séance soit levée et terminée. Il est 19 h 20 .

Adoptée à l'unanimité

---

Gilbert Dardel  
Maire

---

Marie-Pier Lalonde Girard  
Directrice générale, Secrétaire-trésorière